

**Compte rendu
du conseil municipal du
13 Février 2013**

L'an deux mille treize, le treize février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni publiquement en session extraordinaire, à partir de 19 heures, à Bezons, salle Aragon, sous la présidence de Monsieur Dominique LEPARRE, Maire, Conseiller Général.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Dominique LEPARRE Maire, Christian OURMIERES, Nessrine MENHAOUARA, Pierre BORDAS, Florelle PRIO, Gérard CARON, Consuelo FERNANDEZ, Patricia JAOUEN, Philippe NGWETTE, Philippe CLOTEAUX, Adjoint

Mesdames et Messieurs Jackie CHERIN, Martine COURBEZ, Marie-Christine PASQUET-GRELET, Marie-Lucile FAYE, Jocelyne CHASSAING, Patrick BREUNEVAL, Raymond AYIVI, Catherine PINARD, Alain KABULO, Marjorie NOËL, Arnaud GIBERT, Khalid EL FARA, François MOTAY, Françoise SALVAIRE, Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Idriss Brouksy ayant donné pouvoir à M. Lesparre
M. Houssaye ayant donné pouvoir à M. Gibert
Mme Maryvonne Gars ayant donné pouvoir à Mme Noël
M. Lolo ayant donné pouvoir à M. Bordas

Absents :

Mme Cappelli
Mme Ferraty
Mme Rigaut
M. Benidir
M. Régis
M. Legrand

DOSSIER - Monsieur Majdi IRHIMA – AL-RIMAWI - citoyen d'honneur de la ville de Bezons

Sur le rapport de M Ayivi,

Depuis 65 ans, les palestiniens vivent sans Etat, leurs territoires sont occupés depuis 1967, leurs terres sont colonisées. Le peuple palestinien a vécu avec douleur plusieurs guerres et conflits et aspire plus que jamais à une paix juste et durable.

Récemment, avec le soutien de la France, les Palestiniens ont obtenu, malgré les menaces de rétorsions financières des États-Unis et d'Israël, le statut d'Etat observateur non membre par l'ONU.

Le président palestinien, Mahmoud ABBAS a fait voter cette position historique, le jeudi 29 novembre dernier, à la date hautement symbolique de l'anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU, en 1947, du plan de partage de la Palestine mandataire, qui prévoyait l'établissement d'un Etat juif et d'un Etat arabe.

Il s'agit d'une nouvelle étape, pour que le droit de ce peuple soit enfin reconnu par la création d'un Etat libre et souverain dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

C'est au nom de ce combat que Monsieur Majdi, IRHIMA – AL-RIMAWI est condamné et emprisonné depuis 10 ans par l'Etat d'Israël à la perpétuité plus 80 ans, en total méconnaissance de la quatrième convention Genève.

Grand Résistant face à la violence de l'Etat d'Israël, Monsieur Madji IRHIMA – AL-RIMAWI

participe, aux côtés de son peuple, à la lutte contre l'occupation de son pays et pour la liberté. Père d'une fille de 16 ans, Marah et d'un garçon de 12 ans, Sa'ed, il a toujours milité pour la reconnaissance d'un Etat palestinien.

Avec lui, PLUS DE 4500 PRISONNIERS PALESTINIENS sont actuellement détenus dans les prisons Israéliennes, dont des enfants, des femmes, des personnes âgés, prisonnier politique ou pas, ET CE, EN TOTALE CONTRADICTION AVEC TOUTES LES CONVENTIONS ET LOIS INTERNATIONALES. Cette situation est dénoncée par de nombreuses ONG dont Amnesty internationale et l'association France Palestine Solidarité.

Monsieur Majdi IRHIMA – AL-RIMAWI est aussi le mari de l'ancienne maire de West bani zeïd, première femme maire en Palestine, Mme Fathiya IRHIMA – BARGHOUTI, avec qui la ville a construit une relation de coopération.

Fathiya IRHIMA – BARGHOUTI est, elle aussi, complètement engagée dans le combat politique pour la paix et la reconnaissance d'un Etat palestinien. Elle se bat avec force et courage pour la libération de son mari et de tous les prisonniers politiques palestiniens.

Au nom des liens d'amitié et de la coopération engagée de longue date entre la ville de Bezons et celle de West Bani Zeïd, **le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide d'élever Monsieur Majdi IRHIMA – AL-RIMAWI au rang de citoyen d'honneur de la ville de Bezons et demande au Président de la République, au premier Ministre et au ministre des Affaires étrangères, de tout mettre en oeuvre pour faciliter sa libération, celles de ses camarades de combat et pour accélérer un processus permettant d'aboutir à la résolution du conflit israélo-palestinien afin de construire une paix juste et durable au Proche-Orient.**

Par cet acte politique fort, qui fait suite à des prises de positions sans équivoque de la municipalité au sujet de la colonisation du peuple palestinien, la ville de Bezons exprime ainsi toute sa solidarité à Mme BARGHOUTI, sa famille, mais aussi à l'égard de l'ensemble des prisonniers politique palestiniens. Pour ses proches et pour le peuple palestinien de telles initiatives sont importantes dans la mesure où elles font vivre un réseau mondial de solidarités vis à vis du peuple palestinien.

L'Europe et la France peuvent jouer un rôle plus grand dans la levée du blocus de Gaza et relancer des négociations pour qu'une paix juste et durable s'installe, dans cette région du monde, entre ces deux peuples. **Sur le chemin d'un retour à la paix au Proche Orient, notre commune, forte d'une tradition de paix, de solidarité et de coopération avec cette région du monde, marque ainsi, par cet acte inédit, son soutien à une solution négociée de retour à la paix entre l'Etat d'Israël et l'Autorité palestinienne.**

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 19h28

La secrétaire de séance,

Marjorie Noël